

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						J					



BULLETIN

DU PELERINAGE DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

CASSEL

HARANG-53

SOMMAIRE.

Notre Bulletin.....	17
Bref de Léon XIII.....	18
Le mois de Sainte Anne.....	20
Revue religieuse.....	24
Petites notes.....	27
Faveurs obtenues.....	28
L'Archiconfrérie de Sainte Anne.....	31
Recommandations.....	32



Le Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père paraît vers la fin de chaque mois. Chaque numéro contient différents articles sur Sainte Anne, sur le Pape, l'Eglise, ou tout autre sujet religieux, un résumé des nouvelles religieuses du diocèse et de l'étranger, les faits importants du pèlerinage de la Pointe-au-Père, ainsi que le récit des guérisons et des faveurs spirituelles obtenues par l'intercession de Sainte Anne.



Tarif de l'abonnement.

Pour le Canada et les Etats-Unis, le tarif est de 40 centins pour chaque abonnement isolé.

Voir page 9 du premier numéro pour la remise accordée aux agents et aux abonnés qui s'associent pour recevoir plusieurs numéros à une seule adresse.

Pour tout ce qui regarde le Bulletin, s'adresser au Rév. R. Ph. Sylvain, Rimouski, P. Q.

BULLETIN

DE

Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Vol. I. Rimouski, Juin, 1882. No. 2.

Propriétaire:—RÉVD MR M. BOLDUC.

Rédacteur:—RÉVD MR P. SYLVAIN.

Notre Bulletin.

Le succès a dépassé nos espérances: le Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père est déjà reçu dans presque toutes les paroisses du diocèse et dans plusieurs centres canadiens des Etats-Unis. C'est pour nous un précieux encouragement et une preuve que notre œuvre atteindra rapidement son but.

Les nombreuses lettres d'approbation que nous avons reçues nous ont attaché d'avantage à l'œuvre du pèlerinage de Ste Anne de la Pointe-au-Père; elles serviront aussi à nous rendre plus facile la tâche qui nous est imposée. Nous offrons nos sincères remerciements à Mgr l'Archevêque de Québec qui a bien voulu s'abonner au "Bulletin" et lui souhaiter tout le succès possible, à Mgr l'Evêque de Rimouski qui, pour sa part, a souscrit à vingt numéros, à Messieurs

les curés et aux agents qui s'intéressent à notre œuvre et s'efforcent de nous procurer des abonnés.

Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour intéresser les lecteurs du Bulletin et leur procurer des avantages d'autant plus grands que le nombre des abonnés sera plus considérable.

Afin de faire face aux dépenses que nécessite une entreprise de ce genre, nous prions nos abonnés de payer leur abonnement le plus tôt possible.

N. B.—*Quelques personnes ayant renvoyé le Bulletin sans aucune indication, nous sommes obligé de le leur adresser de nouveau afin de leur permettre de nous donner leur nom.*

Nous sommes en mesure de fournir le premier numéro du Bulletin à ceux qui le demanderont

—ooo—

BREF DE LÉON XIII APPROUVANT L'ŒUVRE DE L'ADORATION PERPÉTUELLE DU SAINT-SACREMENT
ET DES ÉGLISES PAUVRES.

Il est une arme invincible et toujours opportune que les ennemis de l'Église ne pourront nous arracher jamais, et que le Souverain-Pontife Léon XIII a solennellement recommandée dans un Bref qu'il a adressé aux membres de l'œuvre de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et des Églises pauvres établie en France depuis plusieurs années. C'est l'arme de la prière, ressource extrême qui nous reste toujours, alors que les désordres et les scandales publics semblent rendre impuissant tout autre moyen d'action. Sa puissance est surtout merveilleuse lorsqu'elle prend la forme de ligue ou d'association ; car, alors, Notre Seigneur lui-même se trouve au milieu de ceux que la prière assemble en son nom.

Aussi le chef vigilant de l'Église s'est-il réjoui de voir l'œuvre de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement et des Églises pauvres fixer son centre dans la Cité pontificale.

Comme cette belle œuvre est établie dans un grand

nombre de paroisses de ce diocèse, ceux qui en font partie liront avec plaisir cette Lettre remarquable du Souverain-Pontife.

LÉON XIII, PAPE

Chers Fils et Filles. Salut et Bénédiction Apostolique.

Parmi les œuvres nombreuses et vraiment nobles de religion et de piété qui témoignent hautement du respect et de la dévotion de votre patrie envers l'Eglise et le Saint-Siège Apostolique, il faut certainement placer la pieuse et florissante Association qui a pour but de répandre et d'accroître la dévotion et le culte de la Très-Sainte-Eucharistie, soit au moyen du pieux exercice de l'Adoration perpétuelle, soit en procurant des ornements sacrés aux églises pauvres. Cette Association se distingue autant par son zèle que par son rapide développement. Un grand nombre de fidèles des deux sexes s'y sont fait inscrire, mais ce sont surtout les pieuses âmes qui y abondent. De telles âmes, très recommandables par elles-mêmes, acquièrent encore un mérite spécial par suite des tristes temps que nous traversons. Notre divin Maître, caché sous les espèces eucharistiques est abreuvé d'outrages; dans beaucoup de pays le clergé est dépouillé, et les églises, privées de leurs rentes, sont réduites à un état de grande désolation. A ces besoins viennent encore s'en ajouter d'autres: des missionnaires zélés qui portent au loin, au milieu des populations barbares, la bonne nouvelle de l'Evangile sont très souvent dépourvus des ornements sacrés dont ils ont besoin pour les diverses fonctions de leur ministère. Nous avons donc appris avec une grande consolation, très-chers Fils et Filles, que vous ne cessez pas d'offrir de généreux secours et aux ouvriers apostoliques des missions étrangères et aux églises pauvres, auxquelles vous avez rendu possible

la décente célébration de la sainte Messe et des autres offices de l'Eglise. Vous avez donc bien mérité certainement de Dieu et du prochain.

Prosternés en adoration devant la divine Eucharistie et offrant, nuit et jour, vos prières en sa présence, vous réparez autant que vous le pouvez les injures faites à ce sacrement d'amour ; puis, en procurant par votre industrie et votre travail, des ornements aux églises pauvres, vous favorisez l'exercice du saint ministère, vous contribuez à la diffusion de l'Evangile et vous relevez la splendeur du culte. De cette sorte vous contribuez pour une large part aux fruits abondants qui sont recueillis, grâce à votre généreux concours, et votre mérite est bien grand devant Dieu. Persévérez donc avec zèle et constance dans l'œuvre que vous avez si bien commencée et dans vos résolutions. Que Dieu confirme votre foi, qu'il augmente de plus en plus votre charité en vous comblant de ses dons de telle sorte que vous puissiez mériter une grande et magnifique récompense.

Et maintenant, comme gage des divines faveurs et pour vous donner un témoignage de notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à vous tous et à votre Association tout entière, l'Apôstolique Bénédiction.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 2 Mai 1878, la première année de Notre Pontificat.

LÉON XIII PAPE.

— 000 —

Le mois de Sainte Anne.

Le mois de sainte Anne n'est pas une pratique nouvelle, un grand nombre de personnes l'ont adopté depuis longtemps. Vous consacrerez donc chacun des jours du mois de juillet à honorer sainte Anne, suivant l'exemple de ses fidèles serviteurs.

Mais afin que votre dévotion lui soit plus agréable et vous soit en même temps plus profitable, nous nous permettrons de vous indiquer la manière de lui rendre de dignes hommages. Comme le Saint-Esprit ne conduit pas toutes les âmes dans la même voie, mais exerce sur chacune d'elles une action différente, les indications suivantes n'ont pour but que d'aider le lecteur dans son choix, de réveiller ses propres industries et de stimuler sa pieuse émulation par la vue de ce qu'ont pratiqué de saintes âmes.

La dévotion à sainte Anne, comme la dévotion à Marie et aux autres saints, suppose cinq dispositions de notre âme : l'amour, le respect, la louange, l'invocation, l'imitation.

L'amour doit être vraiment filial, intime, pratique, c'est-à-dire, capable de nous porter au sacrifice de nous-même. S'il ne nous portait pas à agir, notre dévotion n'aurait aucun fondement solide ; elle serait vaine. Il faut demander cet amour et le développer par la méditation fréquente des bontés maternelles, des privilèges, des grandeurs, des amabilités de sainte Anne. Aimez-la, cher lecteur, aimez-la véritablement, non en paroles, mais par les œuvres.

Un profond respect doit accompagner cet amour filial : la dignité et la sainteté de cette auguste Patronne le demande. Nous devons donc nous pénétrer d'une grande vénération pour son nom, ses images, ses chapelles, ses reliques et tout ce qui peut nous rappeler son précieux souvenir.

La louange est l'expression de l'amour respectueux ; elle comprend tous les genres de félicitation, les saints désirs et les témoignages de contentement et de gratitude. Le véritable fils de sainte Anne se réjouit des grâces extraordinaires et des privilèges dont Dieu l'a comblée ; il souhaite ardemment qu'elle soit connue, honorée, aimée, invoquée.

L'*invocation* dépend de notre confiance et du sentiment que nous avons de notre propre misère. Pauvres mendiants que nous sommes, pouvons-nous hésiter à invoquer celle qui jouit d'un si grand crédit auprès de Dieu ? Crions donc sans cesse vers sainte Anne, la meilleure des mères après Marie ; crions avec confiance et notre faim spirituelle ne tardera pas à s'apaiser, nos maux seront dissipés ou allégés.

Mais afin de rendre nos invocations plus efficaces, il faut leur joindre l'*imitation*. Ne convient-il pas que sainte Anne puisse nous avouer pour ses enfants, sans avoir trop à rougir de nous ? Efforçons-nous donc, avec son aide, de prendre quelques traits de sa ressemblance et de les imprimer profondément dans nos âmes " Si nous voulons, dit saint Augustin, jouir du commerce des saints, imitons-les : si nous voulons qu'ils intercèdent sans hésitation en notre faveur, il est nécessaire qu'ils reconnaissent en nous quelque chose de leurs vertus."

Ces dispositions générales amèneront nécessairement le serviteur de sainte Anne à quelques pratiques plus précises. Nous en indiquons quelques unes puisées dans les auteurs les plus recommandables.

Choisir sainte Anne pour mère, patronne spéciale, guide spirituel.

Lui confier tous ses intérêts, se consacrer à son service.

Ne rien entreprendre sans la prier et la consulter.

Recourir à sa médiation dans tous les besoins de notre âme.

S'employer activement à la propagation de son culte, soit dans notre entourage, soit parmi les personnes de notre connaissance.

Inspirer sa dévotion aux petits enfants.

Porter sur soi la médaille de sainte Anne. Répandre les livres propres à la faire aimer et invoquer.

Contribuer à la décoration de ses autels, y faire brûler des cierges.

Faire célébrer des messes en son honneur.

Se préparer à la célébration de sa fête par une neuvaine, la confession et la pratique de bonnes œuvres.

Réciter chaque jour quelque prière en son honneur.

S'enrôler dans l'une de ses confréries et en suivre ponctuellement les règles.

Visiter ses chapelles, et, si on le peut, faire un pèlerinage à l'un de ses sanctuaires.

Vous tiendrez surtout à accomplir cet acte de foi et de piété : il est si agréable à sainte Anne !

Nous espérons que cette année les pèlerinages seront plus nombreux que les années passées.

Pieux pèlerins, vous viendrez donc de toutes les campagnes, surtout le jour de la fête de sainte Anne et pendant l'octave. Vous tous qui avez des besoins, des peines, vous viendrez ; vous viendrez aussi vous qui êtes faibles dans la vertu, vous surtout qui avez eu le malheur d'oublier vos devoirs ; mais pour obtenir l'objet de vos prières, venez en pèlerins chrétiens : préparez-vous à votre pèlerinage par une bonne confession, commencez-le, continuez-le par la prière ; que la prière aussi le couronne.

Dès que vous apercevrez la modeste chapelle de sainte Anne, saluez-la avec joie, puis approchez avec un religieux respect de ce séjour aimé du Ciel. Là, en présence de Dieu caché dans son tabernacle, auprès des précieuses reliques de sainte Anne et de sa statue, que votre foi se réveille, laissez votre cœur s'épancher

dans une ardente prière ; souvenez-vous alors de tous ceux qui vous sont chers en ce monde. Vous prierez pour vous-mêmes d'abord, puis pour vos parents, vos amis, vos concitoyens. Vous recommanderez à sainte Anne le diocèse, la province ecclésiastique de Québec dont elle est la patronne et la protectrice spéciale ; vous lui recommanderez tout le Canada, pour qu'on y voie la religion catholique régner toujours sur les esprits et les cœurs ; vous lui recommanderez enfin le Souverain-Pontife Léon XIII, pour qu'à travers la persécution des méchants, Dieu le conserve, le fasse triompher de ses ennemis et étendre à tous les peuples les bienfaits de la sainte Eglise catholique.

Que de grâces, que de faveurs vous obtiendrez de la bonté maternelle de sainte Anne, si vous faites votre pèlerinage dans ces dispositions !

— 000 —

Revue Religieuse.

ROME.—Le rétablissement des rapports diplomatiques entre le Saint-Siège et l'Allemagne ne pouvait manquer de faire une grande sensation dans le monde politique. Aussi a-t-il été l'objet des commentaires de la presse européenne, qui est à peu près unanime à en reconnaître l'importance. On comprend que les ennemis les plus acharnés de l'Eglise cherchent à atténuer l'influence salutaire que cet heureux événement devra exercer sur les autres puissances qui sentent, elles aussi, le besoin d'une force supérieure pour résister aux violences de la révolution.

La préoccupation d'assurer à l'Eglise l'influence qui lui appartient auprès des gouvernements, ne distraît pas Léon XIII de l'attention qu'il doit donner aux besoins spirituels de chaque portion de son immense troupeau. Sa vigilance s'exerce sur tous les pays du monde ; les missions lointaines de l'Afrique et de l'Océanie sont l'objet de sa sollicitude tout aussi bien que celles de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique. Toutes les œuvres de charité, les associations pieuses tiennent à recevoir sa bénédiction et les conseils que lui inspire son ardente charité. Encourager le bien sous toutes ses formes,

combattre le mal partout où il se rencontre : telle est l'occupation continuelle du Souverain-Pontife. C'est ainsi que le 12 mai dernier, Sa Sainteté publiait une Lettre Apostolique romarquable pour la réforme de l'ordre de S. Basile-le-Grand de la nation ruthène en Galicie.

ITALIE.—Garibaldi est mort à Caprera, le 2 juin.

“ Il a été, dit la *Voce de la Verita*, l'un des plus déterminés mais aussi l'un de nos plus francs adversaires. Ce n'est pas de lui que nous sont venus les coups les plus rudes et les embarras les plus sérieux.” On dit que le Pape en apprenant la mort de ce grand insulteur de la Papauté, garda le silence un instant, et, que levant ensuite les yeux au ciel, il s'écria : “ Encore une figure de la révolution qui disparaît. O Dieu ! faites-lui miséricorde.”

FRANCE.— En France le parti radical, c'est-à-dire des méchants, continue son travail de tyrannie religieuse et de démolition sociale. Après la loi imposant l'enseignement sans Dieu, est venue une loi rétablissant le divorce, puis le projet de M. Jules Roche ayant pour but de s'emparer des biens des évêchés, des séminaires, des fabriques et de proclamer la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Si ce détestable projet, dont la chambre a voté la prise en considération, devient loi, tous les biens meubles et immeubles affectés au culte religieux, les ornements, les vases sacrés, etc, aussi bien que les églises et les presbytères seront mis en vente et le produit de cette spoliation sacrilège sera versé au fonds des écoles du gouvernement. Voilà comment on entend le respect de la propriété !

La commission du budget a retranché quatre facultés de théologie sur cinq, ne laissant plus subsister que celle de Paris. On veut aussi abroger la loi du 20 avril 1825 qui punit certains sacrilèges, comme la violation des hosties.

Tandis que le parti de la Révolution poursuit ainsi son œuvre de destruction, les catholiques français ne restent pas inactifs. La résistance s'organise avec entrain et cette fois avec harmonie. C'est avec satisfaction que l'on voit un mouvement vigoureux se produire sur tous les points du pays, les évêques tenir tous le langage de la sagesse et d'une fermeté inébranlable, et l'union des partis se continuer sur le terrain de l'action pratique. Déjà plusieurs sociétés se sont

constituées pour fonder et établir des écoles chrétiennes libres, laïques ou congréganistes.

ALLEMAGNE.—Le dévouement et l'énergie déployés par les catholiques de ce pays pendant douze années d'une lutte incessante ont eu enfin raison d'une persécution injuste et violente. Le parti du centre si uni, si discipliné a imposé son alliance aux conservateurs, et le fruit de cette entente a été que le *compromis conservateur-catholique* est devenu loi. Cette loi renouvelle pour deux années les pouvoirs discrétionnaires accordés au gouvernements par la loi du 14 juillet 1880. Un des premiers effets de cette loi et de la reprise des négociations avec le Saint-Siège a été la nomination de nouveaux évêques aux sièges d'Osnabruck, Mgr Hoeting, de Breslau, Mgr Herzog, de Paderborn, Mgr Drobe, et à l'archevêché de Fribourg, Mgr Orbin. Ces premières concessions du gouvernement font espérer qu'il ira jusqu'au bout, qu'il fera rentrer dans leurs diocèses les évêques exilés par la loi de 1873, et que, de concert avec les évêques, il pourvoira à la desserte des paroisses qui sont vacantes. Dans les quatre diocèses de Culm, de Trèves, de Cologne et de Breslau, 650 cures sont vacantes, et sur ce nombre 569 paroisses n'ont aucun prêtre pour les desservir. On peut juger par là des difficultés qu'ont les fidèles à remplir leurs devoirs religieux. Aussi toutes les semaines un grand nombre de catholiques meurent sans avoir le secours et la consolation des derniers sacrements.

RUSSIE.—Les négociations entre le Saint-Siège et la Russie semblent revêtir de jour en jour un caractère plus net et plus précis. Le gouvernement russe paraît marcher dans la voie des concessions. C'est ainsi qu'au lieu de n'accorder qu'à trois diocèses des évêques suffragants, il admet, cédant aux revendications du cardinal secrétaire d'Etat Mgr Jacobini, la création d'évêques dans les 12 diocèses catholiques de l'empire. Il y a dans la Pologne seule 7 diocèses catholiques.

SUISSE.—En Suisse la persécution sévit depuis 10 ans. Les catholiques sont pleins de courage : ils bâtissent des églises pour remplacer celles qu'on leur a onlevées et ils luttent avec énergie contre l'enseignement impie qu'on veut leur imposer. De ce temps-ci, toute la Suisse s'entretient des deux conversions au catholicisme de M. le banquier d'Orelli, frère du professeur de théologie protestante de Bâle, et du docteur Pestalozzi, parent du prédicateur de la cathédrale

protestante de Zurich. Plusieurs autres protestants haut placés dans la société se sont convertis au catholicisme depuis quelques années. Ces conversions remarquables, ainsi que celles qui ont lieu en Angleterre, en Norvège, sont une des plus grandes consolations de l'Eglise dans les temps présents.

000

Petites Notes.

Mgr l'Evêque de Rimouski est parti le 14 de ce mois pour sa tournée pastorale accompagné du R. P. Beaudvin, S. J., de M. le chanoine Winter et de M. Cloutier S. D., assistant-secrétaire. Sa Grandeur a commencé sa visite à S. Majorique, mission du Bassin de Gaspé et la terminera à l'Assomption de McNider.

Mgr Guay qui est allé donner la confirmation aux sauvages des missions catholiques de la côte nord du golfe St Laurent, veut bien nous communiquer les détails suivants sur sa mission. Mgr Guay nous écrit de la Pointe Ouest de l'île d'Anticosti, le 19 de ce mois. " Le steamer " La " Canadienne, " sur lequel je me suis embarqué, le 3 de juin, a fait en 48 heures la traversée de Rimouski à la Pointe-aux-Esquimaux. M. le commandant Wakeham et M. le capitaine Bolduc m'ont témoigné la plus grande bienveillance. A la Pointe-aux-Esquimaux j'ai donné une mission de trois jours; c'est la première que les habitants de cette paroisse ont le bonheur d'avoir. Ils se préparent à partir pour la pêche à la morue dans le bas du golfe. La pêche aux lous-marins a été presque nulle ce printemps: 26 goëlettes n'ont capturé que 2608 lous-marins, tandis que l'année précédente 23 goëlettes en avaient capturé 20601. L'hiver dernier, 26 personnes sont mortes des fièvres typhoïdes à la Pointe-aux-Esquimaux. La semaine dernière, j'ai donné la mission à Betchouan; je viens de terminer celle de l'Anse aux Fraises et de la Baie des Anglais. J'attends un vent favorable pour retourner sur la côte nord, à la rivière St Jean ou à Mingan. A son retour de Québec, " La Canadienne " me conduira à Musquarro, poste situé à 40 milles en bas de Natashquan. C'est là que commence ma mission pour les sauvages. Le 29 du courant, j'y rencontrerai le R. P. Arnaud. O. M. I. Nous visiterons ensuite tous les postes sauvages échelonnés le long de la côte jusqu'à la mission de Betsumites."

Le révérend M. Bossé, curé de Douglasstown, de ce dio-

cèse, est nommé préfet apostolique de la nouvelle préfecture de la côte nord du golfe St Laurent.

Nous apprenons aussi que le Rév. M. Guillaume Talbot qui, pendant plusieurs années a pratiqué ici comme avocat, a quitté la cure d'Arichat-Ouest pour entrer à la Trappe de Tracadie, N. E., où il a pris l'habit religieux le jour de la Fête-Dieu.

L'élection des membres du Séminaire pour la nouvelle année scolaire a eu lieu le 11 de ce mois. M. le chanoine Langis est nommé Supérieur et Directeur du Petit-Séminaire, M. le chanoine Saucier Assistant-Supérieur et Procureur, le Rév. M. Couture Préfet des Etudes, le Rév. M. Sylvain Directeur du Grand Séminaire, le Rév. M. Prémont Econome.

On a commencé les travaux dans les ailes du nouveau Séminaire. La sortie des élèves a eu lieu le 24. La distribution des prix a été présidée par Son Honneur le juge Alleyne. Deux élèves de philosophie senior, ayant conservé les quatre cinquièmes de leurs points, ont concouru pour le prix du Prince de Galles.

Cent-vingt-cinq pèlerins ont visité la chapelle de la Pointe-au-Père pendant le mois de mai et la première quinzaine de juin.

Les catholiques du Vermont viennent de faire un pèlerinage à la Bonne Sainte Anne de Beaupré, et leur démonstration religieuse a obtenu un succès qui a dépassé les espérances des organisateurs.

Les pèlerins se sont mis en route le 20 juin sous la direction de Mgr Goesbriand, évêque de Burlington.

Le Rév. M. Bouchard, missionnaire de l'Afrique centrale, est débarqué ici le 22. Le Rév. M. Bouchard est un prêtre canadien qui s'est consacré aux missions si pénible, et si dangereuses du Soudan. Le zélé missionnaire doit visiter toute l'Amérique septentrionale.

— 000 —

Faveurs obtenues par l'intercession de Sainte Anne.

Nous commençons aujourd'hui le récit des faveurs extraordinaires qui ont été obtenues par l'intercession de Sainte Anne dans son sanctuaire de la

Pointe-au-Père. La plupart de ces faits ont été recueillis par M. le Grand Vicaire Langevin, en vertu d'une commission de Mgr l'Evêque de Rimouski accordée le 15 octobre 1874. Nous publions ces faits pour la gloire de Sainte Anne, et nous les soumettons entièrement à l'approbation de la Sainte Eglise, conformément au décret d'Urbain VIII.

A. G., de la paroisse de St Anaclet, gravement malade depuis cinq ans, voyant que les remèdes humains ne lui procuraient aucun soulagement, résolut de demander sa guérison par l'intercession de Sainte Anne. Elle gardait le lit depuis deux ans ; sa grande faiblesse lui causait de fréquents évanouissements. Au mois d'octobre 1874, elle se rendit à la chapelle de la Pointe-au-Père, couchée dans une charette. Ses parents la transportèrent dans la chapelle où elle communia et vénéra les reliques de Sainte Anne, elle éprouva aussitôt un mieux sensible. Quinze jours après, elle revint à la chapelle de la Pointe-au-Père. Après avoir communiqué, elle marcha sans ses béquilles, elle resta cinq jours à la Pointe-au-Père, faisant chaque jour sa visite au sanctuaire vénéré de Sainte Anne, malgré l'extrême faiblesse dans laquelle elle était retombée. Le cinquième jour, elle fit la sainte communion ; elle éprouva un grand soulagement et put retourner dans sa paroisse. Depuis, sans être forte, elle n'a pas été obligée de garder le lit, ni de se servir de béquilles pour marcher. Elle peut travailler, coudre, ce qu'elle n'avait pas fait depuis le commencement de sa maladie, c'est-à-dire depuis huit ans. Elle ne cesse de remercier Sainte Anne de la faveur qu'elle lui a obtenue.

J. L., de Rimouski, jeune homme de dix-huit ans, était infirme depuis près de six ans. Il eut d'abord une fièvre violente, puis il ressentit une douleur dans le talon de la jambe gauche, et peu à peu le mal se répandit dans toute la jambe. Dès lors, il fut obligé de se servir d'une canne pour marcher. Pendant trois

ans il ne put s'éloigner des alentours de la maison de son père. A l'automne de 1873, la douleur qu'il éprouvait dans la jambe cessa presque entièrement, et, quoiqu'il fut encore infirme, il entra au séminaire. A l'aide de sa canne, il pouvait monter les escaliers et se rendre à l'église qui est à une petite distance du séminaire. En 1874, il commença à se porter un peu sur le bout du pied de la jambe malade, il lui était cependant impossible de faire plus de trois ou quatre pas sans s'appuyer sur sa canne. Au mois d'août de la même année, peu de temps après la bénédiction de la chapelle de la Pointe-au-Père, il fit un premier pèlerinage au sanctuaire de Sainte Anne, dans l'espoir d'obtenir sa guérison. Il renouvela sa visite les quatre jeudis suivants. Chaque visite à Sainte Anne lui procura du soulagement. Après son dernier pèlerinage, il fut capable de marcher sans canne, et, comme preuve de sa guérison, il laissa son bâton à la chapelle. Depuis, il a pris des forces, et, celui qui ne pouvait pas faire dix pas sans trébucher, peut maintenant marcher un mille sans fatigue. Il avait promis à Sainte Anne de faire dire cent messes pour les âmes du purgatoire, si elle lui obtenait sa guérison. Sainte Anne l'a exaucé, car pendant ces huit dernières années, il a toujours joui d'une bonne santé.

Bic—Au mois d'octobre dernier, je fus attequée d'une maladie si grave que M. le curé jugea bon de m'administrer les derniers sacrements. Le médecin ne me procura aucun soulagement. J'eus alors recours à la bonne sainte Anne ; je la priai pendant quatre semaines, je fis célébrer des messes en son honneur et lui promis de tout publier dans ses Annales si elle me faisait connaître ma maladie. Cette grâce me fut accordée. Je pris du mieux de jour en jour. J'ai fait mon pèlerinage à la chapelle de la Pointe-au-Père pour remercier sainte Anne de sa bonté à mon égard et lui demander une autre faveur. Veuillez

publier toutes ces choses pour la gloire de notre bonne Mère. U. P.

Sainte Anne, aimable consolatrice des infirmes, priez pour nous!

— 000 —

Archiconfrérie de Sainte Anne.

La chapelle de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en vertu d'un diplôme accordé le 22 mai dernier, est agrégée à l'Archiconfrérie de Sainte Anne dont le siège principal est la Basilique de Sainte Anne, à Auray, en Bretagne.

Le but de l'Association est :

- 1o D'étendre le culte de sainte Anne;
- 2o De combattre l'impiété de notre époque;
- 3o D'attirer la protection de sainte Anne sur l'Eglise et son Chef, sur la France et ses pasteurs, sur le clergé et les fidèles;
- 4o De solliciter, par l'intercession de la Patronne de la Bretagne, la conservation de la foi et de l'esprit chrétien dans les familles;
- 5o De remercier notre bonne Mère sainte Anne des grâces spirituelles et temporelles qu'elles a obtenues à ses enfants, et de lui en demander la continuation, maintenant et à l'heure de la mort.

LES AVANTAGES DE L'ASSOCIATION SONT :

1o De gagner une indulgence plénière, le jour de l'admission; — à l'article de la mort, — le jour de la fête de sainte Anne; — aux fêtes de saint Yves, de saint Louis, roi de France; — de la Translation des reliques de saint Vincent Ferrier; — de saint Michel, — de Noël, — de l'Immaculée Conception, — de la Nativité de la sainte Vierge, — de saint Joachim, — et le quatrième dimanche de chaque mois.

2o D'avoir part : aux prières publiques récitées tous les jours, dans l'église du pèlerinage, à la fin de la première et dernière messe; — aux recommandations publiques faites, tous les dimanches et tous les jours de fête, dans l'église du pèlerinage; — aux intentions de deux messes, qui sont

célébrées solennellement chaque année, au siège de l'Archiconfrérie, l'une le jour de la fête de saint Joachim, pour les associés vivants, l'autre, le lendemain, pour les associés défunts; —aux bonnes œuvres et aux prières des associés.

LES CONDITIONS D'ADMISSION SONT :

1o De se faire inscrire sur le registre de l'Archiconfrérie :

2o De réciter, une fois par jour, aux intentions de l'Archiconfrérie, un *Ave Maria*, suivi de l'invocation : *Sainte Anne, priez pour nous* ;

3o Les associés sont invités à porter la médaille de sainte Anne.

LES FÊTES DE L'ARCHICONGRÉRIE SONT :

1o La fête de saint Joachim, *fête principale* ;

2o Le 7 mars jour anniversaire de la découverte de la statue miraculeuse de sainte Anne ;

3o La fête de saint Joseph, le 19 mars ;

4o La fête de sainte Anne, le 26 juillet ;

5o La fête de la Nativité de la sainte Vierge, le 8 septembre ;

6o L'anniversaire du couronnement de sainte Anne, 30 septembre ;

7o La fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, 8 décembre.

— 000 —

RECOMMANDATION AUX PRIÈRES.

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII. Mgr l'Evêque et le clergé du diocèse. Toutes les œuvres diocésaines. Une affaire importante qui intéresse le pèlerinage de Ste Anne de la Pointe-au-Père. Un curé et ses paroissiens ; une paroisse, une personne pour grâces spéciales, 10 personnes de Lawrence, Mass., 6 de Haverhill, 23 de Fall River, 4 de East Douglas, 8 de Manchang, 15 de Worcester, 21 de Taunton, 15 de Woonsocket, R. I., 11 de Centrel Falls, 16 de Manville, 5 de Marinette, Wisc., 4 de Lewiston, Me., tous les bienfaiteurs du pèlerinage de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Avantages spirituels.

Tous ceux qui s'abonnent au "Bulletin de Ste Anne de la Pointe-au-Père," ont part à une messe qui est dite chaque mois à leur intention dans la chapelle de la Pointe-au-Père, ainsi qu'aux prières quotidiennes qui se disent à la suite de la Sainte Messe

—000—

Dons au Sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Tous les dons à la chapelle de la Pointe-au-Père doivent être adressés ou remis au curé, le Rév. M. Maj. Bolduc.

—000—

Renseignements utiles.

La messe du pèlerinage se dit toujours à 8 hs.

La Grand'messe du dimanche se chante à 9½ hs et les vêpres à 2 hs.

L'honoraire d'une grand'messe est de \$3.00, celui d'une basse messe est de 50 centins.

La messe pour ceux qui ont acheté des billets d'affiliation à l'ŒUVRE DU PÈLERINAGE DE STE ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE se dit le premier lundi du mois.

La messe pour les abonnés qui ont payé leur abonnement est dite le second lundi du mois.

INTENTION GÉNÉRALE

POUR LE MOIS DE JUILLET PROPOSÉE AUX MEMBRES
DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE.

L'Esprit de Foi.

Envisagée [humainement, notre situation est désespérée ; -- mais n'a-t-elle pas été ainsi dès l'origine ? Qu'auraient fait les Apôtres, si, avant d'entreprendre de lutter contre les puissances de la terre, ils eussent supputé les chances humaines de succès ? Ils se seraient découragés et auraient renoncé à l'entreprise.

Mais écoutez-les : " Pour vaincre le monde, nous avons une arme à laquelle rien ne saurait résister, c'est notre foi."

Redevenons tous des hommes de foi ; et le monde, redevenu païen, ne tardera pas à être vaincu, comme il le fut par la foi des premiers disciples du Sauveur. — *P. Messager du Cœur de Marie.*

— 000 —

RIMOUSKI.

Imprimerie de A. G. Dion.